Evolution du protocole sanitaire
rentrée scolaire 2020-2021

Le protocole sanitaire diffusé en juillet 2020 prévoit une faible circulation du virus. Les ajustements qui viennent d'être annoncés ne remettent pas fondamentalement en cause ce protocole mais le rendent plus contraignant notamment en ce qui concerne port du masque (adultes et élèves). Celui-ci doit être porté en tout lieu de l'établissement même s'il y a une distanciation sociale suffisante.

Le document dont vous allez prendre connaissance présente la déclinaison du protocole national au collège Antoine Guichard. Il est destiné aux élèves, aux parents d'élèves et aux personnels de l'établissement. Il répond aux différentes situations que les élèves et les personnels vivent tout au long de la journée au collège. C'est un document évolutif qui sera actualisé en fonction de la situation et des directives nationales et académiques. Les versions actualisées de ce document seront déposées dans l'article : « Rentrée 2020 » sur cyber collège Antoine Guichard.

Le Principal

Appel des élèves, obligation scolaire :
L'appel des élèves se fait à chaque début d'heure selon les procédures habituelles. Le retour de tous les élèves est obligatoire à partir de la rentrée.

Emplois du temps, entrées, sorties :
Les emplois du temps provisoires s'appliquent à partir de la semaine 36. La durée des cours et des récréations est rétablie comme en temps normal (cours de 55 minutes et récréation de 15 minutes).Les régimes (libre ou surveillé) sont rétablis.
Afin de faciliter la fluidité des entrées et sorties et d'assurer une meilleure surveillance du port du masque et de la désinfection, les élèves de 6ème et de 5ème utiliseront l'entrée principale, les élèves de 4ème et de 3ème utiliseront l'entrée annexe pour les entrées et les sorties quel que soit l'horaire.
Concernant les adultes, l'entrée par le côté (salle polyvalente) est à privilégier afin d'éviter les flux d'élèves.

En classe :
La distanciation physique n'est pas possible et le port du masque est obligatoire durant toute la durée des cours. **L'enseignant s'assurera que les élèves se désinfectent les mains à chaque début de cours et à chaque fin de cours en fin de demi-journée : 12 h et 17 h .** Le placement des élèves est effectué selon les procédures définies par le professeur.
L'adulte doit conserver le masque durant toute la durée des cours.

Aération et désinfection des salles :
La désinfection des salles sera effectuée deux fois par jour : en début ou en fin de journée et durant la pause méridienne ou sur une heure où la salle est disponible. Cette désinfection comprend le nettoyage des bureaux et des poignées de portes et fenêtres. L'aération des locaux doit être une préoccupation partagée par tous : celle-ci doit se faire avant et après les cours, à chaque inter-cours et durant les récréations et la pause méridienne.

Portes des salles de classe:

Les portes peuvent être à nouveau fermées durant les cours. Toutefois, il est important que les élèves ne touchent le moins possible les poignées de portes.

Déplacements des élèves :
Il n'est pas possible de prévoir une salle pour chacune des 28 divisions car les salles spécialisées doivent désormais être rendues aux enseignements qui y sont prévus. Par conséquent, ce sont les élèves qui vont se déplacer. Un sens de circulation est mis en place. Il prévoit à l'issue de chaque cours, la descente par les escaliers A et C et la montée par l'escalier central pour les élèves se rendant au premier étage et l'escalier B pour les élèves se rendant au deuxième étage. Sur chaque étage la circulation se fait du centre vers l'extérieur. (par exemple : Une classe a cours en salle 116 de 8 h à 9 h puis en salle 205 de 9 h à 10 h. A 9 h, les élèves doivent descendre au rez-de chaussée par l'escalier C et remonter au deuxième étage par l'escalier B. Autre exemple : Une classe a cours en salle 120 de 8 h à 9 h puis en salle 104 de 9 h à 10 h. A 9 h, les élèves doivent descendre au rez-de chaussée par l'escalier C et remonter au premier étage par l'escalier en bois).
La mise en rang en début de demi-journée et aux récréations se fait dans la cour en face de la salle concernée. Les élèves montent, accompagnés de leur professeur soit par l'escalier central (1er étage) soit par l'escalier B (2ème étage).Lors des déplacements il sera rappelé aux élèves qu'ils ne doivent rien toucher (portes, rampes…), être calmes et si possible un peu espacés les uns des autres.
En cas d'évacuations de l'établissement (exercices ou situation réelle), l'ensemble de ce dispositif devient caduque et la classe est évacuée selon le cheminement prévu par le PPMS pour rejoindre le point de rassemblement.

Passage aux casiers :
Afin de limiter le brassage des niveaux dans un lieu confiné, 4 espaces ont été déterminés : les casiers des élèves de 6ème seront positionnés dans le hall central, ceux des élèves de 5ème dans l'aile côté salle des professeurs, ceux des élèves de 4ème dans l'aile côté administration et ceux des élèves de 3ème dans la cour. L'usage des casiers est de nouveau possible le matin, à la pause méridienne et durant les récréations.

Self :
La distanciation sociale est recherchée mais pas obligatoire. Afin de gagner en surface, l'espace déjeuner des adultes sera provisoirement utilisé pour les élèves et une salle sera mise à disposition des personnles à côté du self. Le passage des élèves par niveau sera recherché afin de limiter le brassage dans un espace où le port du masque est rendu impossible. C'est au restaurant scolaire, que les élèves après avoir déjeuné, avoir débarrassé le plateau et s'être désinfecté les mains pourront changer de masques.
La désinfection des tables est faite en continu (dès qu'une table se libère, elle est nettoyée puis à nouveau occupée), cela afin de gagner en fluidité dans le service.

Vestiaires :
L'usage des vestiaires est possible. Toutefois, comme il s'agit d'un lieu confiné il est souhaitable que les élèves y passent le moins de temps possible. Par conséquent, il serait souhaitable que les élèves viennent au collège en tenue de sport les jours où l'éducation physique et sportive est inscrite à l'emploi du temps et prévoit une tenue de rechange pour la suite de la journée s'ils le souhaitent. Par ailleurs les élèves doivent apporter une gourde qui sera remplie en début et en fin de séance pour éviter les passages inopinés aux sanitaires.

Autres locaux
Les salles informatiques sont de nouveau ouvertes.
Le CDI reprend également un fonctionnement normal et le prêt de livres est possible.

Toilettes

Les élèves sont incités à se rendre aux toilettes avant leur arrivée au collège et pendant les récréations ou la pause méridienne. Les déplacements aux toilettes pendant un cours et les intercours doivent être **exceptionnels**. Il n'y a pas de toilettes dédiées dans les étages. Au rez-de- chaussée, les toilettes jouxtant le self sont réservées aux filles en plus de celles qui leur sont déjà attribuées dans la cour.

Infirmerie

Pendant la récréation, tout passage à l'infirmerie est soumis à l'autorisation d'un adulte de surveillance de cour.

Pendant les cours :

- Situation 1 : l'élève souhaitant aller à l'infirmerie est peu souffrant : il se déplace jusqu'à l'infirmerie accompagné d'un camarade en respectant le cheminement habituel de descente (escaliers A ou C).
- Situation 2 : malaise d'un élève ou autre situation, un élève de la classe donne l'alerte en se rendant dans les bureaux de la vie scolaire ou de la CPE.

Cour de récréation

Pendant les récréations le brassage des élèves (classes et niveau) est possible mais la distanciation sociale sera recherchée même si le port du masque reste obligatoire.